

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
19 juillet 2022

---

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 144)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 1132

présenté par  
Mme Bregeon

à l'amendement n° 1108 du Gouvernement

-----

**APRÈS L'ARTICLE 15**

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« au terme de ses analyses prévisionnelles, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement vise à supprimer une mention inutilement redondante avec le précédent alinéa.